

SAUVETEUR TECHNICIEN PISCINE

Présentation détaillée des modules de formation

<u>Thématique 1</u> Cadre institutionnel et législatif	<u>Thématique 2</u> Didactique et Méthodologie	<u>Thématique 4</u> Aspects sécuritaires et préventifs	<u>Thématique 6</u> Management
<u>Module 1.1 (3h)</u> Cadre législatif pour les piscines	<u>Module 2.1 (6h)</u> Visites d'installations	<u>Module 4.1 (7h30)</u> Sécurité générale	<u>Module 6.1 (5h30)</u> Gestion et accueil du public
<u>Module 1.2 (2h)</u> Aspects institutionnels	<u>Module 2.2 (25h)</u> Stage	<u>Module 4.2 (4h)</u> Manipulation et stockage des produits	
<u>Module 1.3 (2h)</u> Responsabilités et assurances		<u>Module 4.3 (11h)</u> Gestion Technique d'une piscine	
		<u>Module 4.4 (2h)</u> Mesures sur site et relevés des paramètres	
		<u>Module 4.5 (2h)</u> Entretien et nettoyage du bassin	

Module 1.1_Cadre législatif pour les piscines (3h)

L'objectif de ce module est d'analyser et d'appliquer l'Arrêté d'exploitation en vigueur dans les piscines et les espaces aquatiques. Il s'agira d'aborder toutes les obligations légales qui concernent les matières techniques liées à l'exploitation des piscines publiques.

Concepts :

- Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles ou intégrales relatives aux bassins couverts et ouverts du 13/06/2013
- Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10/10/2002
- Analyse des décrets relatifs à l'exploitation des bassins de natation
- Aspects légaux pour la sécurité d'une piscine
- Aspects légaux pour l'entretien technique d'une piscine
- Tableau de bord

Module 1.2_Aspects institutionnels (2h)

L'objectif de ce module est de comprendre les aspects institutionnels et législatifs de la fonction de technicien piscine, notamment sur le fonctionnement institutionnel local, régional et communautaire du sport; le Règlement d'Ordre Intérieur et le règlement de travail.

Concepts :

- ROI
- Règlement de travail
- Organigramme interne
- Mode de gestion
- Organes décisionnels
- Cadre institutionnel du sport

Module 1.3_Responsabilités et assurances (2h)

L'objectif de ce module est de comprendre les diverses responsabilités du technicien piscine dans un contexte donné. Il s'agira également de connaître les différents types d'assurance et pouvoir identifier les cas spécifiques dans lesquels l'assurance pourra intervenir.

Concepts :

- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale
- Assurances du technicien piscine (RC, travail, corporel...)

Module 2.1_Visites de terrain (6h)

Les visites des installations techniques de piscine publique ont pour objectif de familiariser les candidats « technicien piscine » aux diverses installations techniques (machines, locaux...) au sein d'un bassin de natation. Accompagnés du gestionnaire de la piscine et d'un formateur, les candidats recevront toutes les explications sur le fonctionnement interne de la piscine.

Module 2.2_Stages (25h)

Ancrer les nouvelles connaissances et appliquer les compétences développées lors des modules dans un environnement de travail réel

Module 4.1_Sécurité générale (7h30)

L'objectif de ce module est d'assurer la sécurité générale des baigneurs mais aussi, d'assurer sa propre sécurité ainsi que celle des autres travailleurs. Il permettra aussi d'assurer une sécurité environnementale et une sécurité du matériel.

Concepts :

- Plan Interne d'Urgence (PIU)
- Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS)
- Bien-être au travail
- Procédures sécuritaires
- Loi sur la sécurité des produits et services
- Règles d'hygiène
- Système de détection des noyades
- Boite de secours

Module 4.2_Manipulation et stockage des produits (4h)

L'objectif de ce module est de manipuler et stocker en toute sécurité les produits d'entretien mais aussi les produits chimiques que le technicien aura en charge, notamment pour la désinfection de l'eau des bassins.

Concepts :

- Toxicologie
- Fiche produit
- Livraison
- Stockage
- Dosage des produits chimiques

Module 4.3_Gestion technique d'une piscine (11h)

L'objectif de ce module est de :

- Savoir pourquoi et comment traiter l'eau des piscines ;
- Garantir la qualité de l'eau et de l'air ;
- Pouvoir réagir en cas de résultats non conforme aux Arrêtés ;
- S'informer sur les différentes techniques de chauffage et d'éclairage d'une piscine.

Concepts :

- Traitement de l'eau
- Traitement de l'air
- Filtration
- Désinfection et Stérilisation
- Chloramines
- Risques chimiques et biologiques
- Légionellose
- Chauffage (que faire en cas de panne, programmation, co-génération...)
- Eclairage (que faire en cas de panne de courant, un bon éclairage de bassin, les dangers électriques)

Module 4.4_Mesures sur site et relevés des paramètres (2h)

L'objectif de ce module est de prendre conscience de l'importance du suivi des prélèvements et de pouvoir tenir à jour le relevé des paramètres d'un bassin de natation.

Concepts :

- Prélèvements
- Relevés des paramètres
- Dossier de relevés
- Colorimétrie

Module 4.5_Entretien et nettoyage du bassin (2h)

L'objectif de ce module est de s'informer sur les bonnes pratiques en matière de nettoyage et d'entretien d'un bassin de natation.

Concepts :

- Entretien des abords du bassin
- Robot d'entretien
- Produits d'entretien

- Code couleur
- Mesures d'hygiène

Module 6.1_Gestion et Accueil du public (5h30)

L'objectif de ce module est de pouvoir accueillir et informer le public, contrôler leur habillement, leur équipement et leur hygiène de manière adéquate et avec psychologie. Ce module permettra aussi de donner des pistes, notamment à travers la gestion de conflits, pour maintenir la discipline et le respect du règlement d'ordre intérieur.

Concepts :

- Accueil du public
- Habillement et équipement du nageur
- Règlement d'ordre intérieur
- Psychologie sociale
- Gestion de conflits